AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-5-74 754253

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34076 MONTPELLIER-CEDEX
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

30 francs
Nouvelle série n° 20

Montpellier, le 27 mai 1974

Note - 5

- MILDIOU -

La période de vent du Nord que nous venons de traverser n'a pas permis l'extension des foyers déjà signalés.

L'éradication des taches existantes devrait permettre de revenir à une situation parfaitement saine.

- VERS DE LA GRAPPE -

Lorsque les traitements préconisés contre l'eudémis n'ont pas été faits et que des dégâts commencent à apparaitre il y a intérêt à intervenir par une application qui sera également valable contre la cochylis.

Le Directeur de la Station
Régionale d'Avertissements Viticoles

G.BERNON

ARBORICULTURE FRUITIERE

Département des Pyrénées-Orientales

- POU DE SAN JOSE -

La dispersion des larves (essaimage) de Pou de San José est observée depuis le 24 mai dans la zone contaminée.

Exécuter immédiatement un traitement, le renouveler dix jours plus tard.

Utiliser le Méthidathion, l'Oléoparathion, les Parathions émulsions.

Les traitements contre le Pou de San José sont obligatoires dans les zones contaminées.

l'Inspecteur,

P.BERVILLE

Les Ingénieurs,

CHRESTIAN, TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Tirage du 27 mai 1974 - 2 150 exemplaires

P106